



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'ETE COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

CONF/EDUC(2016)...

Strasbourg, le 13 avril 2016

<p>PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 26 JANVIER 2016</p>

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

La Commission Education et culture, sous la présidence de Sabine Rohmann :

1. **A adopté** le projet d'ordre du jour [[CONF/EDUC\(2016\)OJ1](#)]
2. **A adopté** le projet de Carnet de bord [[CONF/EDUC\(2015\)SYN2](#)]

Sabine Rohmann a présenté ses vœux et le thème principal de la réunion : « Les médias numériques ». Le sujet est lié aux problématiques actuelles de notre société et des questions se posent :

- Le radicalisme des jeunes... Qu'avons-nous raté en Europe pour que les jeunes se dirigent vers de tels comportements ?
- Les migrations, les réfugiés... On marche vers le multiculturel... Comment s'enrichir de cette situation ? Comment développer une « culture de bienvenue » ?
- La révolution numérique change notre culture du vivre ensemble.

L'éducation est au centre de toutes ces questions que nous aborderons par deux interventions et un débat.

3. **« L'apprentissage à l'ère des réseaux » : présentation de Thierry CURIALE (chercheur chez l'opérateur « Orange » à Paris).**

Thierry CURIALE part du constat qu'il y a aujourd'hui un déficit de sens :

- Exemple de l'islamisation des radicalisés.
- Dans un monde non pourvoyeur de sens chacun s'autodétermine.

Chacun doit aujourd'hui lutter contre sa propre ignorance :

- Cela commence par l'« adoption » des nouvelles technologies dans notre vie quotidienne.
- Pour la première fois dans l'histoire, nous assistons à une supériorité des usages pratiques des apprenants.

Cela a une incidence directe sur la formation. Aujourd'hui il est devenu nécessaire d'adopter le numérique pour des pratiques pédagogiques renouvelées.

C'est l'**apprentissage collaboratif** qui comporte :

- Des moments formels d'apprentissage
- Des moments de mise en pratique en ligne
- Des moments de face à face enseignant-apprenant
- Tout cela formant un apprentissage collaboratif informel continue. On peut parler de « co-développement » des apprentissages.

Nous ne sommes plus dans la verticalité (le maître enseigne à l'élève) mais dans l'apprentissage collaboratif (apprendre avec)

4. Mouvement « NON A LA HAINE », Présentation par Rui GOMES, chef de la division éducation et formation du secteur jeunesse au Conseil de l'Europe.

L'Europe vit la plus grande crise des Droits de l'Homme depuis la guerre froide. C'est aussi une crise de l'éducation.

La campagne contre le discours de haine a débuté en 2013 et devait prendre fin en 2015. Elle est prolongée jusqu'en 2017. Le projet est mené par les jeunes, avec le soutien du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe et le soutien des institutions gouvernementales de jeunesse.

Rappel : « Le terme de discours de haine, tel que défini par le Conseil de l'Europe, couvre toutes les formes d'expression qui propagent, incitent, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haines fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration. » (définition du Conseil de l'Europe, 1997).

Au départ c'était une campagne pour repérer les expressions de haine en ligne et dans les médias. Un outil de travail a été élaboré et édité en plusieurs langues. La réalité est autre aujourd'hui et l'actualité a poussé la campagne vers les discours sur l'accueil des demandeurs d'asile...

D'où les objectifs de la campagne 2016-2017 (<http://nohate.ext.coe.int/fre/La-Campagne>) :

- sensibiliser au discours de haine en ligne et aux risques qu'il présente pour la démocratie et pour les jeunes ;
- promouvoir la formation aux médias et à internet ;
- aider les jeunes à défendre les droits de l'homme, en ligne et hors ligne ;
- abaisser le seuil de tolérance à l'égard du discours de haine en ligne ;
- mobiliser, former et mettre en relation les jeunes militants des droits de l'homme en ligne ;
- recenser les discours de haine en ligne et créer des outils pour réagir de façon constructive ;
- apporter un soutien et témoigner de la solidarité aux personnes et aux groupes visés par le discours de haine en ligne ;
- appeler à un consensus sur les instruments politiques européens de lutte contre le discours de haine ;
- encourager la participation et la citoyenneté des jeunes en ligne.

5. Débat

Questions :

- la validation des contenus sur internet, comment, par qui ?
- en Finlande un programme d'éducation dans l'enseignement primaire et secondaire comporte une formation au discernement entre bonnes et mauvaises informations, ainsi qu'une sensibilisation aux discours de haine. Comment former des groupes interculturels et inter-religieux ?
- la diffusion de la campagne (« à Paris on ne voit rien »)
- la jeunesse n'est pas homogène. Qui va aller voir le site « lutte contre les discours de haine » ? Peut-être que ceux qui en ont besoin n'iront pas... On ne remplacera jamais l'action directe avec les enfants, dans la rue par exemple.
- Quelle formation de formateurs pour la mise en œuvre de l'apprentissage collaboratif ?

Réponses :

- Il nous faut différencier « données » (brutes) et « informations » (plusieurs données réunies) pour, à partir de différentes informations, construire des connaissances, donner du sens : une signification et une direction.
- Il nous faut « trier le bon grain de l'ivraie »
- Qu'est-ce qu'apprendre ? C'est « explorer et jouer ».
- Les discours de haine ont toujours existé mais c'est leur diffusion mondiale par le numérique qui pose problème.
- La volonté politique est indispensable pour que la campagne contre les discours de haine soit diffusée.
- Les jeunes savent prendre leurs responsabilités lorsqu'on leur fait confiance. Il faut leur faire confiance et donner des possibilités pour s'engager positivement.
- Cela demande à former les formateurs à l'apprentissage collaboratif. D'où la formule-choc de Thierry CURIALE : « apprendre aux enseignants et aux formateurs à apprendre à des apprenants **comment apprendre à apprendre ensemble en ligne** ».
- Critères pour une formation de formateurs dans l'apprentissage collaboratif :
 - il faut une différence de potentiel pour « éclairer » les informations par ses « compétences »
 - ce sont les différences de compétences qui permettent un apprentissage collaboratif
 - il faut se mettre ensemble pour évaluer les différences de compétences
- Aider au discernement et développer l'esprit critique va aider à lutter contre les discours de haine...

6. Travaux dans les groupes

Les travaux dans chaque groupe de travail sont présentés ci-après tels qu'ils ont été validés par leurs membres respectifs.

A. Eduquer au dialogue interculturel – Vivre ensemble en Europe animé par Fernand JEHL.

1. Témoignage de Lilia Bensedrine :

Lilia Bensedrine a pu participer à la remise du Prix Nobel de la paix attribué au Dialogue Tunisien, le dialogue étant honoré comme « *instrument de la Paix* ».

Il s'agit de 4 associations : Avocats, UTICA (union tunisienne du commerce et de l'artisanat), syndicat UGTT, Ligue tunisienne des droits de l'homme.

Lilia était aussi à Tunis pour le 5^{ème} anniversaire de la révolution. Elle en retient en particulier ce message des enseignants et des éducatrices :

« *Avec les armes nous tuons **des** terroristes, avec l'éducation nous tuons **le** terrorisme* ».

2. Objectifs du groupe de travail

- Nous souhaitons identifier et analyser des actions qui font de la diversité un avantage. Nous avons donc besoin de VOTRE COOPERATION pour nous faire connaître « les bonnes pratiques » ou « pratiques inspirantes » en éducation interculturelle.
- L'enquête en cours :
 1. Choisir une bonne pratique soit en éducation interculturelle formelle ou non formelle
 2. 6 questions importantes :
 - a. le public concerné ; population, âge, sexe, nombre de personnes
 - b. l'action réalisée : point de départ
 - c. la démarche mise en œuvre
 - d. les difficultés rencontrées et les éléments facilitateurs
 - e. les changements observés chez les personnes
 - f. les pays à l'initiative et les pays participants

Nous avons déjà une trentaine de réponses concernant notamment des scouts interconfessionnels, des personnes d'associations LGBTIQ et les Roms.

Il faudrait davantage de témoignages de l'Europe du Sud et de l'Est.

3. Pierre Dussère : « *les cités interculturelles* »

N.B. : Cette communication a un triple but : s'informer de ce qui se fait déjà sous l'égide du CdE , opérer des rapprochements avec notre propre enquête et glaner des idées d'institutions auxquelles adresser notre questionnaire.

Comme une mise en œuvre du livre blanc sur le dialogue interculturel, le programme « *Cités interculturelles* » est « *une action conjointe du Conseil de l'Europe (...) et de la commission européenne* » lancée en 2008 ¹ ; elle vise *la mise en place de stratégies locales de gestion de la diversité qui considèrent celle-ci comme une chance* ² ».

Rappelons le choix et le pari du livre blanc (2008) après un assez long temps de maturation depuis la mission donnée en 2003 pour la « *recherche conceptuelle sur l'éducation interculturelle* »³ : ni assimilation ni communautarisme inadéquat, mais promotion du dialogue interculturel (définition : Cf. §1.4 p14 et §3.1 p23 du Livre Blanc).

¹ *La cité interculturelle pas à pas, guide pratique pour l'application du modèle urbain de l'intégration interculturelle, Publication du CdE, mars 2013 , p. 21*

² *o.c. p. 15*

³ *Conférence d'Athènes, nov. 2003. Voir aussi sommet de Faro (2005), déclaration de la Volga (2006) et conférence de S. Marin (2007)*

En guise de témoin, notons cette mention dans la Déclaration de la ville de Tilburg, une des 11 villes pilotes en 2008 : « **nous n'écartons personne mais ne pouvons non plus accepter que des personnes se mettent à l'écart** »

Aujourd'hui, une soixantaine de villes sont engagées dans l'expérience dans 6 domaines de mise en œuvre : la politique municipale et la citoyenneté, la gestion des quartiers, l'animation culturelle et sportive, les médias, le lien avec l'entreprise et l'éducation.

4. **Madame Geneviève Laloy et Chantal Muller** (*Association Comenius*)

L'Association Comenius est un réseau international d'institutions européennes d'enseignement supérieur spécialisées dans la formation des enseignants et de l'éducation sociale.

Il vise à contribuer au développement de la compétence interculturelle dans la formation des enseignants et éducateurs européens.

Il offre un vaste réseau de contacts dont le but est de faciliter les échanges à tous les niveaux, de promouvoir des projets interculturels, des programmes européens et d'autres actions dans le domaine de l'éducation.

Les étudiants qui partent dans un programme Comenius sont soumis à une enquête d'auto-évaluation qui commence avant le départ et se poursuit pendant et après le retour. Ils sont incités à prendre conscience que l'autre est accessible mais aussi à s'interroger sur :

De qui suis-je l'autre ? Quelle image a-t-il de moi ?

5. **Mary Liling** (*International Council of Jewish Women*)

Mary Liling nous présente « Camarada » : www.camarada.ch/ . C'est une association à but non lucratif, créée en 1982 par le Centre Social Protestant de Genève, pour l'accueil et la formation de femmes migrantes et de leurs enfants en âge préscolaire.

Camarada accueille environ 900 femmes, souvent analphabètes dans leur propre langue et il s'agit de leur apprendre comment se présenter, à acquérir l'autonomie en ville (prendre un bus...), toutes compétences de base indispensables pour la rencontre et l'inclusion dans le dialogue interculturel.

Une autre association, partenaire de Camarada, le CEFAM, accueille une centaine de femmes immigrées à Meyrin (banlieue de Genève).

6. **Brigitte Kahn** (*Regards d'enfants*)

Brigitte Kahn rappelle la création du jeu **Respecto** (pour l'éducation des enfants aux Droits de l'homme) et le **jardin des droits de l'homme** créé dans le quartier des écrivains à Schiltigheim.

En fin de réunion, un temps est laissé pour s'approprier le questionnaire (éventuellement y répondre de suite).

Les réponses sont attendues avant le 31 mars 2016.

B. L'enseignant en interaction avec son environnement : une responsabilité partagée, animé par Brigitte Besson.

Etaient présents : Annick de Montgolfier (Decere, Démocratie, construction européenne et religions) ; Monique Binda (Eurotalent) ; Begona Ocio (Pax Romana); George Camacho (Comenius) ; Philippe Alessandroni (Réseau EUNET) ; Felix Baritsch

Etaient dans l'impossibilité de nous rejoindre : Beatriz Collantes Sanchez (Eurocef) ; Joelle Haeusser (UEF (Union européenne féminine) ; Kari Flornes (GERFEC).

Remarque liminaire :

Le compte rendu ne rend pas compte de toute la richesse des échanges et de la grande variété des exemples concrets apportés par chacun en fonction de son expérience et de son point de vue. J'ai conservé les idées force sur lesquelles nous appuyer pour poursuivre le travail.

Après une présentation des participants, le travail du groupe s'est concentré sur les pratiques innovantes réelles, effectives

Paradoxe de départ :

On demande à l'enseignant/aux enseignants de changer. Dans la pratique ils sont souvent dans le changement et cependant la profession dans son ensemble donne une image d'immobilisme.

Le document « propositions d'actions » proposé par Begona sert de point de départ à la discussion.

Avons-nous des explications à ce paradoxe ?

- Une action bénéfique, positive reste souvent là où elle a été faite. Elle est peu diffusée et ceux qui en sont à l'origine peu ou pas valorisés.
- Les cadres qui pourraient faire bouger les choses et relayer les bonnes pratiques changent souvent
- Il y a une vraie difficulté institutionnelle à valoriser (identifier, reconnaître, récompenser, diffuser, élaborer et permettre les conditions du transfert) les actions positives.
- Les pratiques innovantes ont du mal à s'installer dans le temps car elles demandent souvent beaucoup d'énergie. Il s'agit encore souvent d'un « moment enthousiaste » dans la vie d'une classe, d'une école, d'un territoire. Faute de suivi, de soutien, de stabilité des personnes dans leur poste, des pratiques plus classiques reviennent vite.
- L'innovation repose souvent sur les épaules d'une personne isolée. Le travail d'équipe est /serait essentiel mais comment le faire évoluer dans un environnement souvent composé « d'électrons libres » ?
- Les pratiques innovantes effectives se heurtent à l'obsession, unanimement reconnue par tous les participants du groupe, de la préparation des examens
- Les pratiques d'évaluation (interne, externe...), pourraient être un levier de valorisation et de diffusion. Mais lorsqu'elles sont mal comprises elles sont encore souvent un frein.

Avons-nous des propositions d'action ?

Nous avons identifié plusieurs leviers dans différentes directions : alimenter le travail des professionnels entre eux, favoriser le travail de visibilité et de reconnaissance et impulser une démarche d'influence auprès des autorités en charge de l'éducation. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Essayer, à partir d'expériences concrètes, de caractériser des processus, des démarches que l'on voudrait voir progresser. Des innovations dans tous les domaines de l'apprentissage sont aisément accessibles, notamment par le biais des réseaux. En revanche leur analyse, et donc la possibilité de se les approprier et de les transférer fait souvent défaut. Ce sont ces critères d'analyse que nous pourrions élaborer,
- Identifier et promouvoir les valeurs qui les sous-tendent (égale dignité de chaque apprenant, quelle que soit la formation suivie, accès démocratique de chacun aux différentes formes d'excellence,
- Impulser des journées de travail locales qui présenteraient des expériences positives et permettraient de réfléchir aux conditions de leur transposition dans d'autres contextes,
- Promouvoir un « Prix Pestalozzi » de l'expérimentation didactique et/ou pédagogique à partir des travaux présentés,
- Favoriser la relation entre les pratiques d'expérimentation, les résultats de la recherche et les décisions publiques, (par ex : Influencer les critères des gouvernements locaux pour subventionner les réseaux d'expérimentation et de recherche,)

Comment poursuivre notre travail ?

- Nous avons commencé un échange à partir d'exemples concrets de pratiques innovantes : comment les caractériser ? qu'est ce qui a permis leur réussite ? quelles seraient les conditions d'un transfert ? Ce travail est à poursuivre pour notre prochaine rencontre
- Prendre contact avec le programme Pestalozzi
 - o Pour élargir notre connaissance des pratiques innovantes
 - o Pour élargir
 - o Pour examiner la faisabilité d'un « prix Pestalozzi »
- Begona nous transmet les informations concernant le colloque « Gouvernance et recherche en éducation » (ces informations sont jointes au compte rendu.)

C. L'Enseignement de l'histoire – Une éducation à la citoyenneté animé par Jérôme Grosnon

La réunion débute à 9h35.

Nous sommes tous conscients que nous vivons des temps d'une intensité historique extraordinaire : les attentats un peu partout dans le monde, la montée des fanatismes, la remise en cause de certaines libertés fondamentales dans des pays démocratiques posent question.

Si nous avons décidé de participer à cette réunion du groupe de travail, c'est que nous avons conscience que mieux comprendre l'histoire ou les histoires permet au citoyens des sociétés démocratiques de se prémunir contre le manichéisme & les manipulations ainsi qu'approfondir le vivre ensemble.

Pour cela, nous croyons qu'une approche en multiperspectivité est indispensable pour mieux connaître & mieux comprendre celles & ceux avec qui nous partageons l'espace commun.

Lors de cette réunion du groupe de travail, nous avons dialogué avec M. Jean-Philippe Restoueix qui nous a présenté un aspect méconnu & pourtant si important qui différencie les cultures d'Europe occidentale & d'Europe orientale. Nous avons également étudié le document de Jean-Claude Gonon afin d'en extraire ce qui constitue l'essence de la multiperspectivité. Nous avons évoqué notre plan de travail en incluant les différentes contributions, les relations avec le Conseil

de l'Europe, les modalités de notre travail.

M. Restoueix a commencé par nous déplacer en nous demandant qui connaissait Michel Ange. Tout le monde a levé la main. Qui connaît Sinan? Aucune main ne se lève. Pourtant, Sinan est un architecte contemporain de Michel Ange, référence culturelle majeure en Turquie. Il a inventé un style architectural qui se retrouve dans nombre de mosquées en Turquie, d'Istanbul à Edirne & Bursa. Par cet exemple, il nous montre que les héritages byzantin & ottoman ne sont pas du tout pris en compte dans l'historiographie européenne vue d'occident. Quelques exemples de notre rapport à l'Histoire sur la courte durée ou sur la très longue durée nous permettent aussi de tracer des perspectives. La coutume de l'enfant unique en Limousin s'enracine dans l'obligation héritée de la Révolution Française de partager les biens familiaux entre les enfants et la nécessité locale de préserver les propriétés foncières. Un autre exemple concerne le culte orthodoxe qui a été figé en 787 au Concile de Nicée : impossible d'y déroger.

De la même façon, nous devons comprendre qu'une partie de l'histoire de l'Europe est occultée à l'ouest, celle qui a trait à l'histoire de Byzance & de l'Empire Ottoman. L'Histoire de l'Europe est trop souvent vue depuis le point de vue occidental.

Deux points fondamentaux éclairent la mauvaise compréhension entre l'ouest & l'est de l'Europe : le césaro-papisme & le rapport à l'image.

L'Empereur byzantin a une fonction importante de rassembler les peuples & les églises. La 4^e croisade est un point d'achoppement majeur entre l'orient européen et l'occident européen. La razzia perpétrée par les Vénitiens sur le territoire de l'Empire romain d'orient a fait dire à certains « Le Turban du Turc plutôt que la mitre du pape ». Dans l'Empire byzantin, il n'y a pas de séparation de l'Eglise & de l'Etat. L'Eglise orthodoxe est garante de l'unité nationale. Cela explique pourquoi elle ne paye pas d'impôts en Grèce ainsi que les relations entre l'Eglise orthodoxe russe et le pouvoir politique en Russie.

Le rapport à l'image est très différent en orient européen & en occident européen. Cette question nous ramène à la querelle des iconoclastes aux VIII^e & IX^e siècles. La divinité du Christ ne peut pas être emprisonnée dans une image. Par conséquent il faut détruire les images. Voilà ce que pensent les iconoclastes. Les iconodoules pensent eux que l'icône est la présence même du Christ. de ce fait, il faut vénérer les icônes comme représentation de la divinité. Après plusieurs décrets de destructions & restaurations des icônes elles ont été définitivement établies comme vénérables par l'Impératrice Théodora à la fin du IX^e siècle. Ce culte aux icônes traduit un rapport au sacré. Or, dans ce contexte, l'image garde la mémoire de la sacralité. Oleg Arbore, conservateur au musée du Louvre, rappelle dans « l'image en terre d'Islam » qu'il y a eu très peu de destructions d'images sacrées dans le monde musulman.

Il faut accepter la pluriperspectivité non comme une somme des romans nationaux mais écrire une histoire polyphonique, en mêlant les perspectives des maîtres & des esclaves, des vainqueurs & des vaincus, des majorités & des minorités, etc...

La transversalité des cultures demande un décentrage de l'histoire de l'Occident qui justifie l'Occident. Le récit historique ne peut plus être un récit universel justifiant le pouvoir de l'Occident. L'enjeu de la question des représentations est le suivant : on ne voit pas le monde de la même manière parce que nos rapports à l'image ne sont pas les mêmes. Ce n'est pas grave mais il faut que nous en soyons conscients.

En terme éducatif les questions suivantes doivent se poser : que veut dire l'image? quel est mon rapport à l'image? qu'est-ce qui peut être dévoilé? caché?

Quatre points de conclusion :

1) le travail historique doit être fondé sur des valeurs. Par exemple, le monde vu par les nazis doit-il être exposé? Ces valeurs fondamentales sont celles du Conseil de l'Europe que l'on peut résumer sur deux piliers : tous les êtres humains sont égaux en dignité & en droits ; tu ne feras pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'autrui te fasse.

2) l'histoire jusqu'ici a été très centrée sur les nations. Il faudrait recentrer l'histoire sur l'Homme, enraciné dans les nations certes, mais surtout dans son rapport au monde. Comment les pays pourraient-ils relire leur roman national?

3) Il faudrait mettre en valeur ce qui est permanent dans les histoires. Abi Warburg (Hambourg - Londres), dont l'histoire est authentiquement romanesque, a écrit un Atlas de l'histoire de l'art. Il y met en valeur les gestuaires & leur permanence à travers les siècles & les continents. Georges Didier Hubermann est un héritier important de son travail. Comment alors éduquer à l'image, à son histoire, aux rapports que les Hommes ont entretenus avec elle ?

4) Les OING sont un lieu privilégié de cette exploration que les Etats ne peuvent pas parcourir parce qu'ils sont bloqués dans leur romans nationaux. Les OING peuvent ouvrir & prendre en compte un maximum d'éléments. Elles peuvent énoncer un discours titubant, hésitant, fragile ... cela s'appelle la poésie.

Les questions qui ont été posées ensuite ont repris des thèmes développés ci-dessus par M. Restoueix.

S'est posé la question d'une narration européenne & celle d'une narration mondiale.

L'Histoire s'est constituée en science au moment où se constituaient les nationalités. La vision du roman national est plutôt récente & de ce fait devrait être facile à déconstruire.

Les mouvements migratoires de ce monde oriental rendent éminemment actuel cet exposé.

Il y a un grand enjeu, celui de l'enseignement du fait religieux. La religion s'inscrit dans notre réflexion, indépendamment du fait que l'on soit croyant ou non.

Le roman national a eu son utilité. Attention, déconstruire le roman national c'est aussi le légitimer : il a eu son utilité mais est construit sur des mensonges, des oublis, des interprétations, etc...

Par exemple décret Crémeux, donnant la nationalité française aux juifs d'Afrique du Nord, est vécu comme une libération par certains alors que d'autres, en particulier les musulmans d'Afrique du Nord, le voient comme ayant creusé un gouffre entre les populations juives & musulmanes. La France a un complexe post-colonial qui est alimenté par ce type de faits historiques.

L'Edit de Nantes (1585) est également très intéressant d'un point de vue du rapport à l'Histoire puisqu'il stipule qu'on ne pourra pas faire rappel de ce qu'il s'est passé auparavant. Et l'on revient

aux notions travaillées par Paul Ricoeur - Histoire, mémoire, oubli.

Les Ottomans se sont opposés à Byzance mais ont été fascinés par l'Empire byzantin, jusqu'à en adopter les coutumes, les rites, les façons de gouverner & certains firmans ottomans sont signés de « Constantinople », la ville s'appelant pourtant Istanbul pour eux dès le début.

La question des lois mémorielles a été aussi posée : l'histoire étant une science, il est indispensable que la liberté académique & la liberté de recherche soient respectées.

Cependant, les mémoires peuvent être très douloureuses. Pour le vivre ensemble, il nous faut reconnaître que nous ne pouvons pas jouer avec la mémoire douloureuse de l'autre. Si une reconnaissance d'un fait douloureux est indispensable pour le vivre ensemble, alors le dialogue interculturel doit le garantir. Cela doit-il passer par une loi n'est pas certain. Mais cela peut être légitime dans certains cas. Et tous cas cela ne peut pas être la seule réponse.

La liberté académique doit aussi déceler les mensonges & ma mauvaise foi. On revient ici à la question des valeurs & du vivre ensemble.

On peut aussi se poser les questions : quels sont les impératifs de la recherche? qui paye la recherche? comment on la finance?

Jean-Claude Gonon nous a présenté son texte sur la Commémoration de la Guerre de 1914-1918. Ce document date d'il y a deux ans. Il tente de répondre à la question : quels angles d'approche pouvons-nous adopter pour commémorer le souvenir de la Première Guerre mondiale dans le cadre européen. JC Gonon définit en premier lieu quelques concepts : l'identité, un processus d'appartenance de la personne ; l'identité est narrative ; le mémoriel, qui peut être instrumentalisé par exemple en ce qu'il a préparé la Seconde Guerre Mondiale ; le patrimoine, qui va avec nos représentations du monde, mais aussi nos rêves, nos projets partagés.

L'engagement pour un projet commun est une dimension essentielle de la citoyenneté.

Il nous invite à assumer le poids de nos erreurs passées, à transcender le souvenir des souffrances passées pour célébrer la réconciliation. Ne pas célébrer la fin de la Guerre car elle n'a eu en fait que des vaincus, contrairement à ce que nos romans nationaux nous invitent à croire. Ce sont les souvenirs des deux Guerres Mondiales & de leurs horreurs qui ont amené la création du Conseil de l'Europe & de la Communauté Européenne qui deviendra l'Union Européenne à la fin du siècle passé. Etudier ensemble les responsabilités communes dans le déclenchement de la guerre, la manipulation des opinions publiques par la censure & la propagande, la fragilité des témoignages avec la question de la vérité & du mensonge en Histoire, les traités : voilà un impératif, peut-être pas encore assez pris au sérieux par les Historiens eux-mêmes.

Le fait historique est raconté par un Historien. Le fait historique reste encore à découvrir.

Il convient de dépasser le poids de nos déchirements & d'assumer l'héritage.

De nombreux membres du groupe de travail mentionnent l'approche trop nationaliste des célébrations du 11 novembre en France.

Richard Pirolt pose la question de l'accessibilité des sources historiques. Il interroge : sur la cathédrale de Vienne il y a des statues de Turcs cannibales. Que fait-on de cela? Il faut susciter les enfants pour qu'ils posent des questions.

Laurent Grégoire pense qu'il faut faire comprendre l'histoire par les jeunes. Fondateur du Parlement Européen des jeunes, il constate qu'ils veulent débattre de l'histoire. Il y a des initiatives à faire prendre par les jeunes eux-mêmes.

Christian Colpaert rappelle que Bismarck a été pionnier de la sécurité sociale européenne. Mais il souligne, témoignage personnel poignant à l'appui, la force morale de la Noblesse allemande contre le nazisme. Il demande réparation pour la mémoire du baron von Holover.

Il y a un aspect affectif très important de l'Histoire.

JPh Restoueix souligne qu'aucune peine n'excuse aucune peine. Il est néanmoins essentiel que soient nommées les victimes & les bourreaux.

Bettina Hahn rappelle l'innocence des femmes violées lors de l'invasion de l'Allemagne par les troupes soviétiques en 1945. Ceci est trop peu connu.

Diane Murphy rappelle que la première victime en temps de guerre est la vérité.

Nous regardons en fin de réunion le projet du Conseil de l'Europe « Education à la diversité et à la démocratie : enseigner l'Histoire dans l'Europe contemporaine » en particulier la phase 1 du projet sur 2016 - 2017. Nous envisageons ensemble à quels niveaux nous pouvons intervenir. Cela sert de base à la rencontre du 27 janvier avec Tatiana Milko.

La réunion s'achève à 11h45.

Bibliographie :

L'enchantement du monde, Olivier Weber, Flammarion

La Bible ou l'invention de l'Histoire, Mario Liverani, Bayard

Dictionnaire historique de l'Empire Ottoman, Fayard

La Grèce & les Balkans, Olivier Delorme, Folio (3 tomes)

Article extrait du Monde, L'islam stigmatisé dans les manuels scolaires, Aurélie Collas

D. Du bon usage des médias numériques – Un défi pour l'éducation formelle et non formelle, animé par Didier SCHRETTTER.

Réunion du groupe de travail du Conseil de l'Europe : Du bon usage des médias numériques dans les pratiques éducatives - un défi en matière d'éducation formelle et non formelle pour la participation démocratique et la citoyenneté

Minutes 27 janvier 2016

17. 00 h-18 h 30

Conseil de l'Europe, bâtiment AGORA, Robertsau, 67000 Strasbourg

Participants

Name	INGO	E-Mail
Didier Schretter - Chair	European Association for Education in the Audiovisual Media	didierschretter@gmail.com
David Pollock - Rapporteur	International Humanist and Ethical Union	david.pollock@virgin.net
Julianne Lagadec – Rapporteur FR	Volonteuropé	julianne.lagadec@gmail.com
Friedrich Bader	CCEG	friedrich.bader@cceg.eu
Annet Bakker	EPEA	chair@epea.org
José Brito-Soares	European Network for Social Action	jbrito.soares@iacrianca.pt
Barbara Bullwinkel	Soroptimist International	barbara.bullwinkel@t-online.de
George Camacho	Comenius Association	george.camacho@ese.ipsantarem.pt
Hedi Condroyer	European Network for Social Action	condroyerhedi@gmail.com
Léon Dujardin	European Network for Social Action	leon.dujardin@wanadoo.fr
Ascensio Garcia	AVE	info@ave-europe.org
Marie Henrietta Gazengel	UCAPE	mhgazengel@yahoo.fr
Stefan Henn	CERS	henn-stefan@aol.com
Beato Hildebrand	AIU/ISOCARP	cb.hildebrand@gmail.com
Heleen Jansen	International Alliance of Women	heleen.jansen@orange.fr
Anne Kraus	CISV International	krausanne@hotmail.com
Begōna Ocio	BKA - Pax Romana	bego.ocio@gmail.com
Geert Priem	CESP	secretaire.general@cesp.eu
Per Thrane	EPEA	north@epea.org
Maryam Vahedi	Bahai International Community	mvahedi@bic.org
Laura Donati	Council of Europe trainee	laura.donati22@gmail.com
Leire Zearra Lezamiz	Council of Europe trainee	leirezearra@gmail.com

Didier Schretter a accueilli les participants à la réunion et les a invité à se présenter. Il a ensuite exposé aux nouveaux arrivants le contexte dans lequel ce groupe de travail (GT), qui succède à une réflexion sur l'accès aux médias numériques pour tous, a été créé.

Il a annoncé que 75 personnes participent via un groupe LinkedIn. Toutes les personnes présentes ont été invitées à rejoindre ce groupe.

Il a fait observer que du point de vue du Conseil de l'Europe, les droits de l'Homme sont identiques dans le monde réel et le monde numérique : il n'y a pas besoin de réinventer ces droits (le Comité des ministres a produit un guide très utile CM/Rec(2014)).

Nous avons à distinguer la protection de la société dans son ensemble et la protection des personnes physiques.

En ce qui concerne le mandat du groupe de travail, un premier examen a montré qu'il existe un grand nombre de projets intéressants dans l'utilisation de médias numériques pour l'éducation, tant formelle qu'informelle.

La tâche n'est pas de rassembler un recueil de bonnes pratiques, mais d'évaluer et de structurer ces pratiques afin d'en dégager une typologie, des directives et des recommandations pour la formation.

Le groupe de travail devra prendre en considération les autres groupes de travail de la Commission Éducation Culture (sur l'interaction de l'enseignant avec son environnement, l'enseignement de l'histoire, et l'enseignement du dialogue interculturel).

En outre, la Commission a demandé au GT de tenir compte de la recommandation CM (2015) 74 sur la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation menant au terrorisme : tous les membres du groupe de travail devraient la lire pour mieux comprendre ses liens avec la mission du groupe de travail.

À cet égard, le groupe de travail appuie fermement la diffusion et la mise en œuvre du No Hate Speech, mouvement impulsé et soutenu par le Conseil de l'Europe.

Geert Priem a dit que tout le monde avait déjà été impliqué dans des réseaux qui pourraient donner de précieuses informations et exemples de bonnes pratiques.

Per Thrane a suggéré que LinkedIn n'est pas nécessairement une plate-forme appropriée pour communiquer pour faire avancer le groupe de travail car elle est professionnelle et non confidentielle. Didier Schretter a déclaré que le groupe était fermé mais que nous sommes ouverts à d'autres plateformes ou technologies plus adaptés.

Lors d'une discussion ultérieure, Maryam Vahedi est revenu sur la nécessité d'un lieu de rencontre en ligne pour le groupe de travail. Heleen Jansen a dit qu'il devrait aussi y avoir un espace où partager les documents du GT.

Didier Schretter exclu l'usage d'un groupe Facebook, mais a suggéré qu'éventuellement un blog ou un cloud à accès restreint pouvait être utilisé.

Per Thrane recommande fortement d'utiliser les outils du format webinar qui permettent aux échanges d'être enregistrés et (si désiré) publiés.

L'idée de créer une plate-forme web a émergé. Les membres du groupe de travail ont mis en avant leurs préférences et idées. Ils ont ainsi convenus de mots clés et d'actions pertinentes : collaboration, identifier les axes de travail motivant, plaider, et imaginer des travaux communs.

Per Thrane a déclaré qu'il lui semblait que de grandes difficultés étaient à venir autour des problématiques du numérique. Par exemple l'utilisation des médias numériques dans l'enseignement (comme dans tant d'autres domaines) menace à terme de remplacer des professionnels qualifiés. Les enseignants pourraient perdre leur emploi au profit de l'enseignement à distance qui a déjà commencé à être introduit dans les écoles. De plus, le contrôle de la qualité de cet enseignement est difficile à effectuer.

Annet Bakker a alors fait remarquer que nous avons donc besoin de répertorier des menaces et opportunités. Cette piste avait déjà été suggérée et retenue comme intéressante.

Hedi Condroyer a demandé s'il était possible d'organiser des réunions entre enseignants et étudiants pour discuter de ces problèmes. Anne Kraus, coordinatrice de l'axe jeunesse, a pris note de cette idée et va y réfléchir.

Didier Schretter a noté qu'il n'était pas aisé pour les membres de la Conférence des OING d'échanger des informations sur leurs projets. Le GT a besoin de trouver une solution à cette problématique. Il suggère donc de créer un noyau dur de membres au sein du GT qui seraient nommés pour faire avancer le travail plus vite et qui seraient en contact avec des experts extérieurs à la Conférence qui pourraient donner des infos utiles sur notre sujet ainsi que des conseils.

Geert Priem a dit qu'un étudiant ou un groupe d'étudiants pourraient être trouvés pour s'engager à faire quelques recherches pour le groupe.

Anne Kraus pense que les enseignants sont dans une bonne position pour donner des informations sur les challenges auxquels ils font face.

Didier Schretter est d'accord avec les propositions faites, notamment celle sur un petit groupe qui animerait le GT en dehors des sessions : il pourrait le coordonner mais il aurait besoin -d'un ou d'un groupe d'- animateur(s) expert(s).

Léon Dujardin a proposé que des réunions du GT se tiennent entre les sessions de la Conférence – à titre d'exemple, il a cité le groupe de travail sur l'extrême pauvreté qui se réunit quatre ou cinq fois par an.

Ascensio Garcia pense que nous avons besoin de mettre en avant notre expérience commune, nos valeurs, afin d'assurer la cohésion et la cohérence dans nos travaux futurs. C'est aussi un bon moyen d'identifier les complémentarités entre nos visions et travaux. Son réseau travaille actuellement pour lancer une plate-forme web. Le point le plus important de ce travail est pour lui que les valeurs de son réseau y sont clairement affichées.

Anne Kraus a évoqué le problème des élèves étant parfois mieux informés que leurs enseignants.

Geert Priem a proposé une série de questions à poser, et les suivantes ont été présentées comme exemples:

- Quels sont les usages actuels du numérique en matière d'éducation et où ?
- À quoi peut-on s'attendre dans les deux prochaines décennies ?
- Comment le Web influence les systèmes éducatifs ?
- Comment l'éducation au numérique peut aider les gens à bien s'exprimer et/ou atténuer les frustrations qui peuvent conduire à l'aliénation et de la désaffection ?
- Comment peut-on éviter l'exclusion numérique ? Qui sont ceux susceptibles d'être exclus ?
- Comment les comportements sont-ils en train de changer ?

Maryam Vahedi a souligné que l'éducation était maintenant moins passive qu'auparavant : les gens peuvent être protagonistes de leur propre éducation s'ils en prennent la responsabilité.

Quelqu'un a donné un exemple : dans une famille de Français, quelques années auparavant, les enfants ne pouvaient pas parler pendant le repas.

Aujourd'hui, ils sont autorisés à parler, mais ils sont souvent concentrés sur leur smartphone, donc ils ne parlent pas avec leurs parents.

Quelques années auparavant, les enfants étaient silencieux, mais dans un autre monde par leur imagination – maintenant, ils sont silencieux, mais dans un autre monde avec leur smartphone.

Nous avons besoin de connaître les nouveaux codes pour ce nouveau type de dialogue.

José Brito-Soares mentionne deux faits importants pour lui : aujourd'hui, tous les jeunes, y compris les NEETs (jeunes ni étudiants, ni salariés, ni en formation) utilisent plus d'un appareil pour accéder à internet.

La société est plus riche et les personnes mieux éduquées.

Il se pose la question : que font les jeunes avec leur smartphone ? Comment pouvons-nous prendre conscience de nos usages numériques ? Comment permettre à chacun de faire partie de ce monde numérique ?

Se référant à la recommandation CM (2015) 74, David Pollock a suggéré que l'un des risques d'Internet était que les gens rentrent et restent seulement en contact avec ceux qui pensent comme eux, des extrémistes qui peuvent s'imposer un isolement délibéré, se retrouvent éloignés de tout autre façon de penser.

Le groupe de travail a nommé un noyau dur de ses membres pour faire progresser le travail du GT en dehors des sessions de la Conférence des OING :

- Didier Schretter
- Julianne Lagadec
- Heleen Jansen
- Geert Priem
- Per Thrane
- Ascensio Garcia

Il a notamment été demandé à ces personnes de travailler :

- Pour affiner la liste des questions qui devraient constituer l'ordre du jour du groupe de travail
- Pour communiquer avec d'autres organisations non gouvernementales susceptibles d'être en mesure de fournir des renseignements ou assistance
- Pour envoyer à tous les membres du groupe de travail une note de ce qu'on leur demande de faire.

*Notes manuscrites de David Pollock - contributions en Français du procès-verbal par
Julianne Lagadec. 1er février 2016*